



Decazeville, le 20 février 2006

M. Jean-Luc TORNERO
Secrétaire Départemental

à

M. LEGRAND
Inspecteur d'Académie de l'Aveyron
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Objet : Entrée dans le métier

Le groupe de travail sur les règles du mouvement réuni le jeudi 16 février a examiné l'enquête portant sur l'expérimentation de la priorité accordée aux sortants de l'IUFM au « second mouvement ». Face aux difficultés de l'entrée dans le métier des enseignants des écoles, il s'agissait par ce dispositif de faciliter leur prise de fonction.

Le groupe de travail a constaté que l'enquête effectuée par vos services n'a pas donné de résultats très nets. Le SNUipp a souligné que le problème reste posé. En première comme en seconde année, une attention particulière doit être apportée aux néo-titulaires. Le débat s'est néanmoins achevé sur une proposition de suspension de l'expérimentation que le SNUipp ne peut agréer.

Pour le SNUipp, une simple décision de suspension de l'expérimentation nous renverrait à l'état antérieur c'est-à-dire à la situation même qui a motivé la réflexion puis la mise en place de cette priorité.

Nous avons bien entendu les propositions faites par les IEN mettant en avant le travail des équipes de circonscription. Mais ce travail, dont nous ne contestons pas la qualité, existait déjà avant l'expérimentation et s'est poursuivi depuis. Il y a trois ans, nous étions convenus qu'il fallait néanmoins faire plus.

D'autres propositions ont été faites (tutorat,...). Le SNUipp est par principe favorable à toutes les aides aux sortants. Dans le contexte de rigueur budgétaire actuel, nous craignons pourtant que ces aides ne puissent se mettre en place que sur la seule base d'un volontariat rendu plus admirable par les tensions actuelles sur le temps de travail ou le remboursement des frais. Ce ne sera donc pas une réponse suffisante et pérenne.

En conséquence, M. l'Inspecteur d'Académie, les représentants des personnels élus au titre du SNUipp vous demande d'arbitrer dans le sens d'un maintien d'un dispositif d'aide à l'entrée dans le métier.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de l'Aveyron, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour les représentants des personnels élus au titre du SNUipp
Jean-Luc Tornero